



Assemblée Générale Annuelle
Avis
d'information

2024

Mercredi 10 avril 13h30

Hôtel Okura Amsterdam, Ferdinand Bolstraat 333,
1072 LH Amsterdam, Pays-Bas

SOMMAIRE

1	Message du Président du Conseil d'administration	03
2	Ordre du jour	04
3	Informations Actionnaires	05
4	Chiffres clés financiers en 2023	06-07
5	Faits marquants en matière de développement durable en 2023	08
6	Ouvrir la voie vers une industrie aéronautique et spatiale propre	09
7	Rémunération de l'Exécutif	10-11
8	Conseil d'administration et Comités	12-15
9	Texte et présentation des résolutions proposées	16-20
10	Modes de participation à l'Assemblée générale annuelle	21-22



1 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers actionnaires, chères parties prenantes,

2023 a été une année de croissance économique fragile sur fond d'instabilité dans certaines parties du monde. Alors que la guerre en Ukraine se poursuivait, un conflit majeur a éclaté au Moyen-Orient, à la suite des attaques terroristes contre des civils. Les événements de l'année ont souligné la nécessité pour les Nations et les entreprises d'accroître leur résilience et de se préparer aux changements, qu'ils soient géopolitiques, économiques, sociétaux ou technologiques.

La défense a une nouvelle fois démontré son rôle crucial, qu'il s'agisse de protéger les personnes et les biens essentiels ou de soutenir l'acheminement de l'aide humanitaire indispensable. Une industrie de la défense plus forte et technologiquement encore plus avancée sera essentielle pour accroître la capacité de l'Europe en tant que partenaire fiable de l'OTAN dans un environnement de sécurité complexe. La coopération entre les pays et les entreprises est essentielle en Europe, l'exemple le plus prometteur étant peut-être le projet Future Combat Air System (« FCAS ») dans lequel Airbus joue un rôle clé.

L'industrie aérospatiale a enregistré une forte demande pour les avions commerciaux les plus efficaces, alors que la situation financière des compagnies aériennes s'est généralement améliorée et que le trafic de passagers a augmenté. Le rôle vital de l'aviation pour relier les personnes et les entreprises n'a jamais été aussi clair, alors que l'économie mondiale continue de mettre la pandémie derrière elle. Le transport aérien est une nécessité dans notre monde, et une aspiration pour des milliards de personnes, malgré les pressions liées au coût de la vie.

Après avoir manqué l'objectif fixé pour 2022, notre activité Commercial Aircraft a enregistré une hausse de 11 % des livraisons malgré un environnement opérationnel complexe et a connu une année exceptionnelle en termes de ventes d'avions. La division Helicopters a connu une nouvelle année fructueuse, avec une solide performance financière et une augmentation des prises de commandes par unités. L'année a été quelque peu mitigée pour la division Défense & Space, avec quelques contrats importants remportés, mais malheureusement des charges significatives ont dû être supportées dans l'activité spatiale. La division met actuellement en œuvre un programme de transformation afin d'améliorer son efficacité et ses capacités et de mieux refléter l'environnement de marché actuel. Globalement, la société a terminé l'année avec un chiffre d'affaires de 65,4 milliards d'euros et un EBIT ajusté de 5,8 milliards d'euros.

Au cours de l'année 2023, le Conseil d'administration et ses Comités ont examiné et suivi divers sujets opérationnels et stratégiques essentiels pour l'Airbus d'aujourd'hui et de demain, en continuant à suivre de près les évolutions en matière de développement durable au niveau mondial et au sein d'Airbus. Les défis de la chaîne d'approvisionnement, en particulier ceux concernant les moteurs, dans le contexte de l'augmentation des cadences de production des avions commerciaux, ont été un autre domaine d'intérêt. Des sessions ont également été consacrées aux technologies de l'information, y compris le domaine en plein essor de l'intelligence artificielle et les sujets critiques pour les entreprises tels que la cybersécurité, le DDMS, la gestion du risque d'entreprise entre d'autres. Les membres du Conseil d'administration ont également été tenus informés des développements en matière de sécurité ainsi que de sujets importants liés aux ressources humaines, notamment en ce qui concerne l'engagement des employés.

Le Conseil d'administration a travaillé en étroite collaboration avec la direction pour optimiser la gouvernance de Commercial Aircraft après avoir traversé une série de turbulences majeures au cours des dernières années, y compris la pandémie. En nommant un Directeur général dédié à Commercial Aircraft et l'équipe de direction correspondante en janvier 2024, l'activité la plus importante de la société est bien positionnée pour atteindre ses objectifs à court et à long terme.

Comme indiqué ci-dessus, le développement durable est et sera un sujet central pour le Conseil d'administration dans son ensemble, et pour le comité d'éthique, de conformité et de développement durable en particulier. Une session stratégique dédiée à la décarbonisation a eu lieu, couvrant des domaines tels que le déploiement de carburants aéronautiques durables et de nouvelles technologies pour développer des avions encore plus efficaces à l'avenir. Les droits humains et les matériaux critiques dans la chaîne d'approvisionnement ont également été examinés.

En ce qui concerne la gouvernance du Conseil d'administration, conformément au principe d'échelonnement des mandats selon lequel nous remplaçons ou renouvelons un tiers des administrateurs chaque année, les mandats d'Amparo Moraleda, de Victor Chu, de Jean-Pierre Clamadieu et de moi-même doivent être renouvelés à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle (« AGA ») de 2024. En outre, nous proposerons la nomination de Dr Feiyu Xu en tant qu'administrateur non-exécutif, pour succéder à M. Ralph D. Crosby, Jr. qui quittera le Conseil à l'issue de l'AGA après 11 ans de service. La société souhaite exprimer sa profonde gratitude à M. Ralph D. Crosby, Jr. pour sa précieuse contribution au Conseil depuis sa première nomination en 2013. Grâce à ses connaissances technologiques approfondies et à son leadership, Dr Feiyu Xu sera en mesure d'aider l'entreprise à prioriser l'impact des technologies émergentes sur les activités de l'entreprise, ce qui sera extrêmement précieux pour l'entreprise dans les années à venir.

Les résultats de 2023 et notre confiance dans les performances financières futures étayent notre proposition de versement d'un dividende brut de 1,80 € par action, comme l'année précédente. Le Conseil d'administration propose également le versement d'un dividende spécial de 1,00 € par action, qui reflète la position de trésorerie nette plus élevée qu'anticipé à la fin de l'année. Nous remercions tous nos actionnaires pour leur engagement continu et tous les employés d'Airbus pour la réussite de notre entreprise !

Sincèrement,



René Obermann
Président du Conseil d'administration

2 ORDRE DU JOUR

1 Ouverture de l'Assemblée générale annuelle et déclarations introductives

2 Présentation du Président du Conseil d'administration, du Président exécutif et de la Directrice du Développement Durable et de la Communication sur :

1. La déclaration de gouvernance d'entreprise y compris le rapport du Conseil d'administration
2. Rapport sur l'activité et les comptes audités de l'exercice 2023
3. Rapport sur les progrès réalisés en ce qui concerne la transition de la Société vers une industrie aérospatiale propre
4. La politique de distribution de dividendes

3 Discussion sur tous les points de l'ordre du jour

4 Vote des résolutions suivantes :

1. Approbation des comptes annuels audités de l'exercice 2023
2. Décision d'affectation du résultat et de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2023
3. Décision de distribution exceptionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2023
4. Quitus aux membres non-exécutifs du Conseil d'administration
5. Quitus au membre exécutif du Conseil d'administration
6. Reconduction d'Ernst & Young Accountants LLP en qualité de commissaire aux comptes pour l'exercice 2024
7. Approbation, comme vote de recommandation, de la mise en place de la politique de rémunération au titre de l'exercice 2023
8. Approbation de la politique de rémunération du Conseil d'administration
9. Renouvellement du mandat de M. René Obermann en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans
10. Renouvellement du mandat de M. Victor Chu en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans
11. Renouvellement du mandat de M. Jean-Pierre Clamadieu en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans
12. Renouvellement du mandat de Mme Amparo Moraleda en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans
13. Nomination de Dr Feiyu Xu en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration, pour une durée de deux ans, en remplacement de M. Ralph D. Crosby, Jr., qui a démissionné avec effet à la date de l'Assemblée générale annuelle tenue en 2024
14. Délégation de pouvoirs accordée au Conseil d'administration aux fins d'émettre des actions, d'accorder des droits de souscription d'actions et de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription d'actionnaires existants, pour les besoins de plans d'actionnariat salarié et de plans de rémunération à long terme en actions
15. Délégation de pouvoirs accordée au Conseil d'administration aux fins d'émettre des actions, d'accorder des droits de souscription d'actions et de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription d'actionnaires existants, pour les besoins de financement (ou toute autre transaction dans le cadre de l'objet social) de la Société et de ses filiales
16. Renouvellement de l'autorisation donnée au Conseil d'administration de racheter jusqu'à 10 % du capital social émis de la Société
17. Annulation des actions rachetées par la Société

5 Clôture de l'Assemblée générale annuelle

3 INFORMATIONS ACTIONNAIRES

Nous sommes ravis de vous accueillir à l'Assemblée générale annuelle 2024 à l'hôtel Okura à Amsterdam.

Toutes les informations nécessaires, relatives à l'Assemblée générale annuelle 2024, sont disponibles : sur notre site internet, par email, par téléphone ou peuvent être consultées dans certains bureaux d'Airbus.

Comment se rendre à l'Assemblée générale annuelle

Mercredi 10 avril 2024.

L'Assemblée commence à **13h30**. Les portes ouvrent à **12h30**.

Hotel Okura Amsterdam

Ferdinand Bolstraat 333
1072 LH Amsterdam, Pays-Bas
Tél. : +31 (0)20 678 71 11



En voiture

20 minutes en voiture de l'aéroport international de Schiphol.



En transport en commun

20 minutes à pied de la Station Amsterdam Rai.

Informations utiles relatives à l'Assemblée générale annuelle de 2024



Adresse mail :

ir@airbus.com



Site internet :

www.airbus.com

Investors > Annual General Meetings

<https://www.airbus.com/fr/investors/assemblee-generale>



Appel gratuit depuis :

France : 0 800 01 2001
Allemagne : 00 800 00 02 2002
Espagne : 00 800 00 02 2002
Numéro international : +33 800 01 2001



Adresses pour consulter la documentation de l'Assemblée générale annuelle 2024 :

- **Airbus SE** : Mendelweg 30, 2333 CS, Leiden, Pays-Bas
- **Airbus Legal Corporate Affairs** : 2 rond-point Dewoitine, 31700 Blagnac, France
- **Service Titres Airbus** : Société Générale Securities Services - Service Assemblées Générales, 32, rue du Champ de Tir, CS 30812, 44312 Nantes Cedex 3, France

4 CHIFFRES CLÉS FINANCIERS EN 2023

(Chiffres consolidés Airbus)

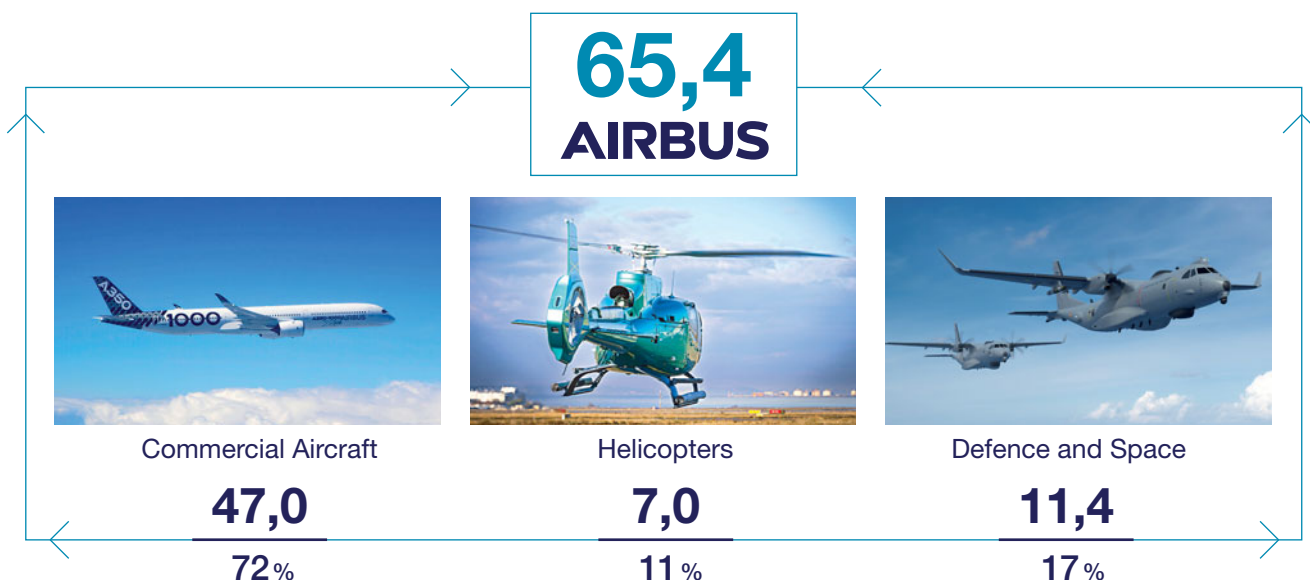
Résultats financiers

En 2023, nous avons tenu nos engagements dans un environnement opérationnel qui reste complexe et affecté par les défis de la chaîne d'approvisionnement et les tensions géopolitiques. Nous avons également enregistré de fortes prises de commandes dans toutes nos activités et, en particulier, le carnet de commandes de Commercial Aircraft soutient nos objectifs de production.

Nous continuerons à investir dans notre système industriel mondial, tout en progressant dans notre voie de transformation et de décarbonisation.

Chiffre d'affaires consolidé d'Airbus

(Chiffre d'affaires externe par division) (€md)



Carnet de commandes (€md)

554

(2022 : 449)

Prise de commandes (€md)

186,5

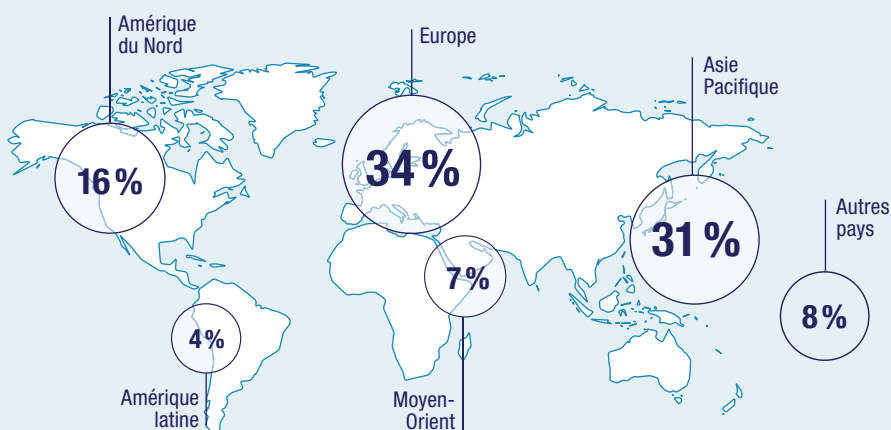
(2022 : 82,5)

Livraisons (en nombre d'avions commerciaux)

735

(2022 : 661⁽¹⁾)

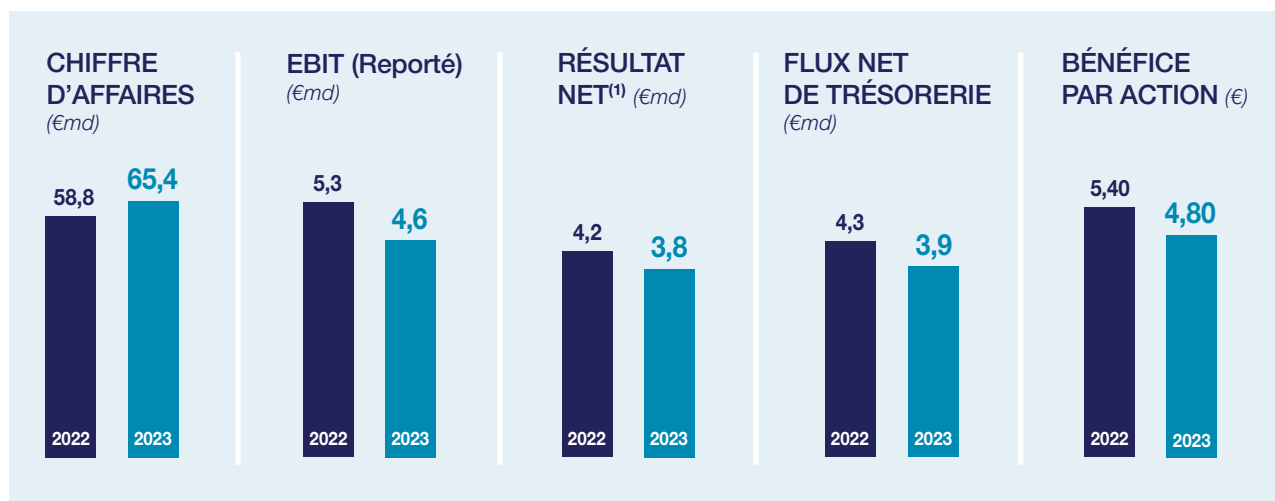
Carnet de commandes par région (en valeur)



(1) Après déduction de 2 avions précédemment enregistrés comme vendus en décembre 2021, pour lesquels le transfert n'a pas été possible en raison des sanctions internationales contre la Russie.

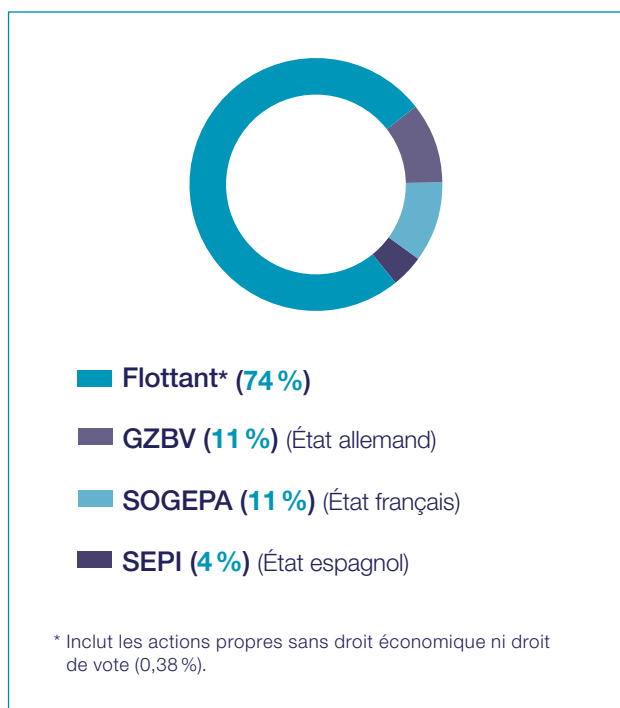
Avis de non-responsabilité concernant les arrondis :

En raison des arrondis, les totaux présentés peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux fournis et les pourcentages peuvent ne pas refléter précisément les chiffres absolus.



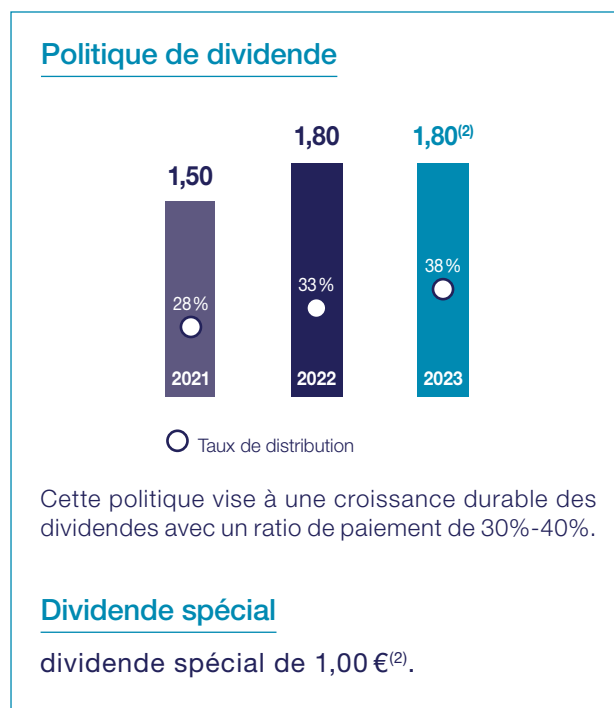
Structure de l'actionnariat

(au 31 décembre 2023)



Propositions de dividendes

(En € / Dividende brut par action)



(1) Airbus SE continue d'employer le terme « résultat net/perte nette ». Celui-ci est identique au bénéfice/aux pertes pour la période imputable aux propriétaires de la société mère, selon les normes IFRS.

(2) À proposer à l'Assemblée générale annuelle.



Cette page est un extrait de la section 5 du Rapport du Conseil d'administration 2023.

Pour toute information supplémentaire, se rendre sur <https://www.airbus.com/fr/investors/assemblee-generale>

5 FAITS MARQUANTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN 2023

L'objectif d'Airbus

“ Nous sommes les pionniers d'une industrie aéronautique et spatiale durable pour un monde sûr et solidaire ”

- Airbus a établi **des plans de formation obligatoire pour ses collaborateurs**, portant sur l'éthique et la conformité, le contrôle des exportations, la santé et la sécurité, la cybersécurité, l'inclusion et la diversité et la sensibilisation au Développement Durable. Depuis 2023, des modules d'apprentissage en ligne sur les **droits humains** font partie de la formation obligatoire pour tous les employés.
- La plateforme digitale **+impact destinée aux collaborateurs** a été étendue pour coordonner les opportunités de volontariat, la collecte de fonds et les dons.

Le développement durable chez Airbus

Signataire du Global Compact des Nations Unies

Airbus est signataire du Global Compact des Nations Unies depuis 2003 et a atteint le niveau « Advanced level ». À travers ses activités et ses engagements en matière de Développement Durable, Airbus contribue à au moins 8 des objectifs de développement durable des Nations Unies.



Les 4 engagements de Développement Durable d'Airbus



Ouvrir la voie vers une industrie aéronautique et spatiale propre



Construire notre entreprise sur des fondations de sécurité et de qualité



Respecter les droits humains et favoriser l'inclusion



Être exemplaire en matière d'intégrité professionnelle

Le Conseil d'administration supervise la stratégie développement durable d'Airbus

avec le Comité Éthique, Conformité et Développement Durable depuis 2020

154
Nationalités
(2022 : 147)

70⁽¹⁾
Ratio de rémunération
(2022 : 74)

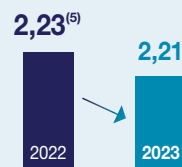
147 893
Nombre d'employés
(2022 : 134 267)

20 %
% de femmes dans les effectifs
(2022 : 20 %)

96 %
% d'employés⁽²⁾ ayant rempli leur objectif de formation en éthique et conformité
(2022 : 96 %)

2,2 mn
Nombre total d'heures de formation⁽³⁾
(2022 : 1,7 mn)

SANTÉ ET SÉCURITÉ - TF1⁽⁴⁾
Taux de fréquence des accidents avec absence



L'amélioration continue de la santé et de la sécurité au travail est une priorité absolue pour Airbus.

(1) Le ratio de rémunération a été calculé sur la base de l'effectif total en équivalent temps plein, plutôt que sur la base du nombre total de salariés permanents, comme c'était le cas auparavant.

(2) Hors cadres dirigeants.

(3) Période de reporting du 1^{er} oct. au 30 sept.

(4) TF1, taux de fréquence des accidents avec absence, est le nombre mensuel d'accidents avec arrêt de travail par 1 million d'heures travaillées, en moyenne sur 12 mois.

(5) Entités Airbus avions commerciaux business, Airbus Helicopters, Airbus Defence and Space y compris Entités Airbus Atlantic et Airbus Aerostructures.



Cette page est un extrait de la section 6 du Rapport du Conseil d'administration 2023.

Pour toute information supplémentaire, se rendre sur <https://www.airbus.com/fr/investors/assemblee-generale>

6

OUVRIR LA VOIE VERS UNE INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE PROPRE

Priorité au climat

Airbus s'engage à être leader de la décarbonisation de l'industrie de l'aviation :

- Améliorer la technologie des avions et, par voie de conséquence, le renouvellement des flottes
- Livrer des avions capables de voler avec 100 % de Carburant d'aviation durable d'ici à 2030
- Commercialiser le premier avion à hydrogène d'ici le milieu de la prochaine décennie
- Exploiter les solutions de gestion du trafic aérien et les systèmes de compensation

Airbus a obtenu la validation des objectifs de réduction des émissions sur l'ensemble du périmètre par la Science-based Targets Initiative (SBTi) en janvier 2023.

Notation
Carbon Disclosure
Project (CDP)

A-
(2022 : A-)

TCFD

Airbus soutient le groupe de travail sur les informations financières liées au climat ("TCFD"). L'approche de l'entreprise pour répondre aux risques et opportunités suit les quatre piliers de la TCFD - gouvernance, stratégie, gestion des risques, mesures et objectifs.

Premier constructeur d'avions

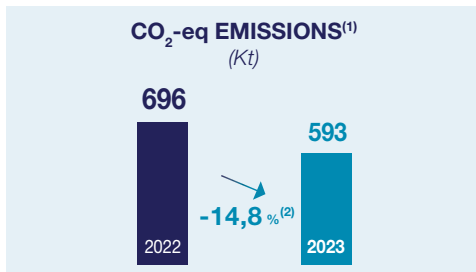
à publier les résultats de Scope 3 audités en 2020

EMISSIONS DE CO₂ DE SCOPE 1&2

Opérations industrielles d'Airbus

Cible : - 63 % d'émissions absolues (2030 vs. 2015)

Alignement sur une trajectoire « 1,5°C » avec neutralisation des émissions résiduelles d'ici 2030

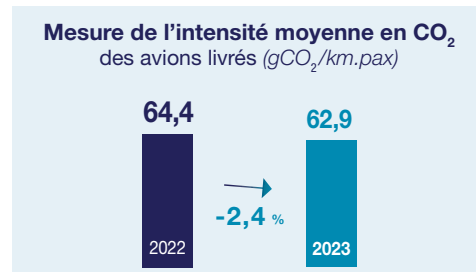


EMISSIONS DE CO₂ DE SCOPE 3

Utilisation des produits vendus / Avions Commerciaux⁽³⁾

Cible : - 46 % d'intensité d'émissions (2035 vs. 2015)

464 millions de tonnes de CO₂- équivalent (2022: 425)
Pour 735 avions livrés en 2023



Partenariats et Projets :

CAD (Carburant d'Aviation Durable) :

Partenariats avec DG Fuels et LanzaJet. Plus de 10% d'utilisation de CAD réalisée dans le cadre des opérations aériennes d'Airbus.

Avancées Technologiques :

Les projets comme HyPERION, EcoPulse, Blue Condor et HyPower ont contribué aux avancées technologiques.

Capture du carbone :

EasyJet, Air Canada et Lufthansa se sont inscrits à l'initiative Airbus d'élimination du carbone.

Autres objectifs high5+ pour les opérations⁽⁴⁾ (2030 vs. 2015)

Énergie

-20 % d'énergie achetée sélectionnée

Déchets et Matières premières

-20 % collecte des déchets. 0 enfouissement et incinération sans valorisation énergétique

Eau

-50 % d'eau achetée, + 0 % consommation : absorption des impacts de l'augmentation de la cadence de production

COV* et émissions atmosphériques

+0 % absorption progressive des impacts de l'augmentation de la cadence de production

* (Composés organiques volatiles)

(1) Les chiffres sont des émissions nettes. Le périmètre considéré est celui des « Top Company Objectives » : 52 sites représentant 92 % des émissions totales, Scope 1 et Scope 2.

(2) Tel que publié dans les Non Financial Information du Rapport du Conseil d'administration 2023.

(3) Une des onze sous-catégories du Scope 3.

(4) Programme environnemental et objectifs d'Airbus pour ses opérations.



Cette page est un extrait de la section 6 du Rapport du Conseil d'administration 2023.

Pour toute information supplémentaire, se rendre sur <https://www.airbus.com/fr/investors/assemblee-generale>

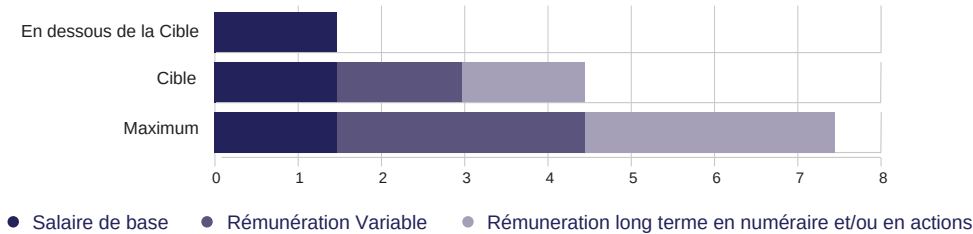
7 RÉMUNÉRATION DE L'EXÉCUTIF

Politique de rémunération applicable au CEO

Élément de rémunération	Mesures de performance	Objectif et maximum
Salaire de base (en €)	Non applicable	1/3 de la Rémunération Directe Totale* (quand la performance atteinte est à 100 % de l'objectif).
Composante court terme Rémunération variable (« RV ») (en €)	Collective (50% de la RV) : - EBIT (40 %) - Flux net de trésorerie (40 %) - Développement Durable (20 %) Individuelle (50 % de la RV) : - Résultats } basé sur l'atteinte des objectifs - Comportement } annuels individuels	Cible : 100 % du salaire de base, en fonction du niveau de performance atteint, qui va de 0 à 200 %. Plafond : 200 % du salaire de base.
Composante long terme Plan de rémunération à long terme (« LTIP ») (en Unités et/ou Actions)	Acquisitions sous conditions de performance sur une période de 3 ans. En principe, pas d'acquisition si l'EBIT cumulé est négatif**. Si l'EBIT cumulé est positif, acquisition de 50 % à 150 % de l'attribution en fonction de la performance de : - EPS (75 %) - Flux net de trésorerie (25 %)	Plafond (à la date d'attribution) : 100 % du salaire de base. Acquisition plafonnée à 150 % de l'attribution initiale (en nombre d'Actions et/ou d'Unités de Performance). Les plafonds suivants s'appliquent aux Unités de Performance à l'acquisition : - le paiement total est plafonné à 250 % de la valeur initiale à la date d'attribution. - la valeur qui résulterait des augmentations du cours de l'action est plafonnée à 200 % du prix de référence de l'action à la date de l'attribution.

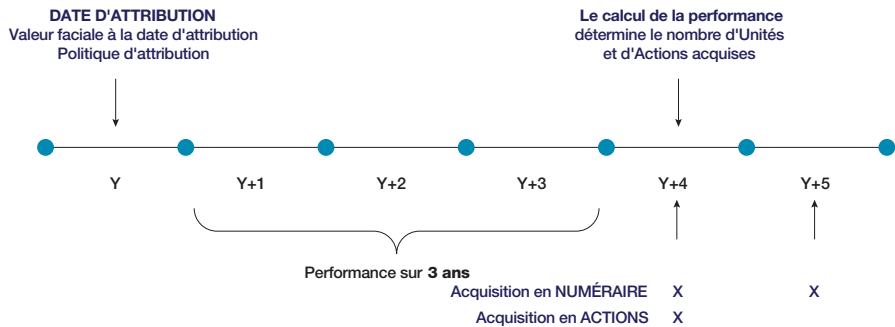
* La Rémunération Directe Totale est composée de 1/3 du Salaire de Base, 1/3 du RV et 1/3 du LTIP (quand la performance atteinte est à 100 % de l'objectif).
** Néanmoins, au cas où l'EBIT cumulé de la Société serait impacté par des circonstances exceptionnelles et non prévisibles, le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité CRNG⁽¹⁾, pourrait décider de l'acquisition d'une portion maximale de 50 % de l'attribution.

3 SCÉNARIOS ILLUSTRATIFS DE LA RÉMUNÉRATION DIRECTE TOTALE



Cette illustration est construite sur un salaire de base de 1,485 million d'euros.
« En dessous de la Cible » présente le salaire de base, la RV à 0 % ; aucune d'acquisition au titre du LTIP.
« Cible » présente le salaire de base, la RV à 100 % et les LTIP en numéraire et en actions à la valeur d'attribution.
« Maximum » présente le salaire de base, la RV maximale à 200 % et la valeur maximale du LTIP en numéraire (250 % de la valeur initiale) et le nombre maximum du LTIP en actions (150 % du nombre initiale). La valeur définitive des actions de performance dépend de l'évolution du cours de l'action qui n'est pas plafonné. Tableau illustratif pour une attribution théorique de 50% d'Actions / 50 % d'Unités.

PLANNING DES PLANS DE RÉMUNÉRATION À LONG TERME

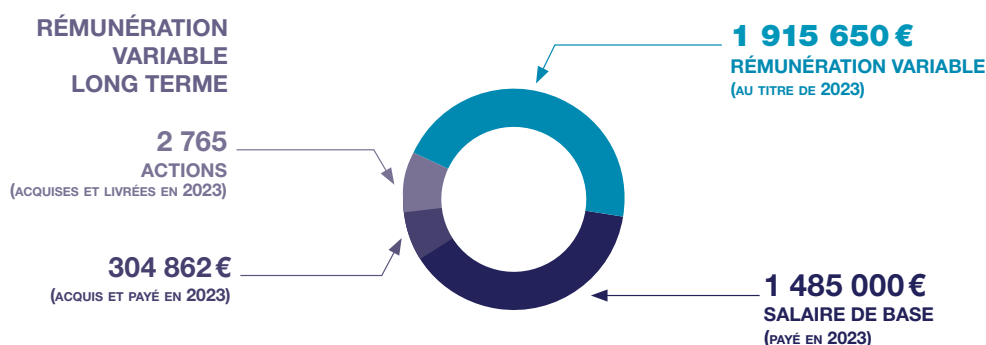


(1) Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance.

Application de la politique de rémunération au CEO en 2023

Élément de rémunération	Application de la politique de rémunération en 2023	
Salaire de base	1 485 000 €	Le niveau du Salaire de base du CEO sur une base annuelle pleine a été révisé en 2023.
Rémunération variable (« RV »)	1 915 650 € 129 %	Part collective : 123 % : 913 275 € Part Individuelle : 135 % : 1 002 375 € La composante individuelle de la RV a été évaluée par le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance (« CRNG ») et approuvée par le Conseil d'administration. Elle atteint 135 % sur 200 %. Ceci est basé sur sa performance principalement sur les facteurs suivants, en plus des objectifs principaux de l'entreprise pour l'année 2023 : - Performance opérationnelle ; - Consolidation de la position de la Société sur le marché de l'aviation commerciale ; - Sécurisation et livraison de programmes clés de défense ; - Progrès réalisés en matière d'Environnement Social et de Gouvernance et E&C ; - Réalisation des principales étapes de la stratégie numérique pour 2023 ; - Développement de l'équipe de direction et progrès dans la gestion du portefeuille.
Plan de rémunération à long terme (« LTIP »)	Attribution 2023 11 619 Actions de Performance ont été attribuées au CEO.	Valeur d'acquisition 2023 Le CEO a perçu des paiements en numéraire et des actions acquises au titre des plans LTIP 2017 et 2018 : - numéraire : 304 862 € - actions : 2 765 actions acquises (LTIP 2019 - Mai 2023) LTIP 2020 Conditions de performance : 150 % Le dépassement du plan 2020 est dû à une reprise plus rapide que prévu de la pandémie de COVID 19. Pour rappel, le plan 2020 a été accordé en octobre 2020 alors que l'impact de la pandémie pour les années 2021, 2022 et 2023 était encore extrêmement difficile à prévoir.

Aperçu de la rémunération du PDG de 2023



Matrice des compétences du Conseil d'administration

Fin 2023, le CRNG a lancé un processus de révision complète de la matrice des compétences du Conseil d'administration, visant à apporter plus de transparence et d'explication sur l'attribution des compétences entre les membres du Conseil d'administration. Le résultat de ce processus de révision sera communiqué dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 qui sera publié sur le site web de la société avant l'Assemblée générale annuelle.



Cette page est un extrait de la section 4 du Rapport du Conseil d'administration 2023.
Pour toute information supplémentaire, se rendre sur <https://www.airbus.com/fr/investors/assemblee-generale>

8 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉS

(au 31 décembre 2023)

Conseil d'administration

			
René OBERMANN <i>Président du Conseil d'administration d'Airbus SE</i>	Guillaume FAURY <i>Président exécutif d'Airbus SE</i>	Victor CHU	Jean-Pierre CLAMADIEU
			
Ralph D. CROSBY, JR.	Mark DUNKERLEY	Stephan GEMKOW	Catherine GUILLOUARD
			
Amparo MORALEDA	Claudia NEMAT	Irene RUMMELHOFF	Antony WOOD

Comités du Conseil d'administration

 Comité d'Audit	 Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance	 Comité Éthique, Conformité et Développement Durable
 Catherine GUILLOUARD	 Amparo MORALEDA	 Jean-Pierre CLAMADIEU
5 Membres	4 Membres	5 Membres
6 Réunions	6 Réunions	4 Réunions
93,3 % Participation	95,8 % Participation	90 % Participation
		  Présidence

92 % Indépendance (2022 : 92 %)	9 Nombre de réunions du Conseil (2022 : 13)	95,3 % Participation au Conseil (2022 : 96 %)	6 ans Durée moyenne de participation au Conseil (2022 : 4,8)	61 Age moyen (an) (2022 : 60)	33 % Femmes (2022 : 33 %)	7 Nationalités (2022 : 7)
--	--	--	---	--	--	--

Activités du Conseil d'administration en 2023

Gestion des finances et des risques

- Examen régulier des chiffres et des résultats de l'entreprise, de sa situation financière globale et de l'affectation des capitaux dans le contexte d'un monde volatil, incertain, complexe et ambigu.
- Examen régulier des principaux risques et opportunités de l'entreprise.

Général

- Changements au sein de l'équipe dirigeante : Airbus a annoncé des changements au sein de l'équipe de direction dirigée par Guillaume Faury, Chief Executive Officer, ainsi que la nomination d'une équipe dédiée à la gestion de l'activité Commercial Aircraft qui travaillera sous la direction de Christian Scherer.

Stratégie

- **Commercial Aircraft** : suivi des progrès réalisés dans la montée en cadence de la production, des problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement, de la disponibilité des moteurs et de la stratégie globale de l'activité Commercial Aircraft.
- **Defence & Space** : examen de la situation financière de la division et des orientations stratégiques, mises à jour régulières sur les programmes clés, notamment le système aérien de combat futur (« FCAS ») et Ariane 6 (coentreprise ArianeGroup), accent mis sur les améliorations de l'activité spatiale et suivi de la transformation en cours lancée en 2023.
- **Helicopters** : examen de la situation financière de la division, des progrès réalisés sur les grands projets (y compris la sécurisation du programme Tiger MkIII) et sur la Next Generation Rotorcraft Capability (« NGRC »), ainsi que des examens stratégiques.
- **Durabilité** : les discussions ont porté sur la santé, la sécurité et l'engagement des employés, l'inclusion et la diversité (y compris la diversité des genres), les défis environnementaux et climatiques croissants, le statut des avions futurs et le carburant durable pour les avions, ainsi que sur les thèmes de l'environnement, de la société et de la gouvernance et de la défense. Ces ambitions ont été renforcées par la création d'un poste de responsable en chef du développement durable.
- **Digital** : Approfondissement des projets numériques en cours, en particulier l'initiative Digital Design Manufacturing and Services (« DDMS ») d'Airbus. Mises à jour sur les développements en matière d'intelligence artificielle et de cybersécurité.
- **Sécurité des produits** : un examen semestriel des questions liées à la sécurité des produits a été effectué, des mises à jour sur les développements pertinents ont été fournies lors des réunions trimestrielles du Conseil d'administration et entre les réunions du Conseil, conformément au protocole de sécurité des produits en place.

Gouvernement d'entreprise

Composition du Conseil d'administration et plan de succession : examen de la composition du Conseil d'administration (y compris les compétences, l'expérience et la répartition hommes-femmes), mise à jour continue du plan de succession du Conseil d'administration et lancement d'une recherche d'administrateurs non exécutifs compétents avec le soutien de conseillers indépendants.

- Plan de succession du PDG et des membres du Comité exécutif : examen régulier des plans de développement et des talents.
- Examen approfondi de la politique de rémunération du PDG à la lumière d'une étude comparative réalisée par un tiers indépendant et du retour d'information des actionnaires et des parties prenantes.
- Examen des systèmes de rémunération, de fidélisation et d'actionnariat des salariés.

Évaluation du Conseil d'administration en 2023

Principe

Le Conseil d'administration a mis en œuvre un processus d'évaluation continue de ses performances sur la base d'un cycle de trois ans. L'année 2023 était la troisième et dernière année du cycle triennal qui a débuté en 2021.

En novembre 2023, le Conseil d'administration a donc procédé à une évaluation interne sur la base d'un questionnaire établi par le Directeur juridique et distribué à chaque membre du Conseil d'administration.

Satisfaction générale confirmée concernant la dynamique et l'efficacité du Conseil d'administration

- Le Conseil d'administration a notamment apprécié l'ensemble des compétences diversifiées et le haut niveau d'expertise de ses membres.
- Il a été noté que, sous la direction du Président, les débats ouverts et confiants ainsi que la dynamique du Conseil - avec un niveau élevé d'engagement des membres du Conseil - contribuent à la bonne performance du Conseil.
- Les résultats du questionnaire soulignent la relation de confiance entre le Président, le Directeur général et le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration a apprécié la pratique actuelle consistant à organiser régulièrement des sessions non exécutives.
- Le Conseil a confirmé la valeur ajoutée des sessions d'approfondissement organisées sur des sujets spécifiques ainsi que des visites de sites, qui devraient être maintenues à l'avenir.

Possibilités d'améliorer encore la composition et la contribution du Conseil d'administration

- Le Conseil d'administration a souligné la nécessité de continuer à améliorer la diversité géographique et de genre et de renforcer la vaste expertise du Conseil d'administration, y compris en matière de technologie.
- Le Conseil d'administration souhaiterait améliorer encore les échanges entre les membres non exécutifs en préparation des réunions du Conseil d'administration.
- Les plans de succession du Conseil d'administration et de la Direction, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et les aspects géopolitiques resteront des domaines d'intérêt en 2024.



Cette page est un extrait de la section 4 du Rapport du Conseil d'administration 2023.

De plus amples informations sur la structure de gouvernance d'Airbus, les membres du conseil d'administration et les règles et règlements sont disponibles sur le site Internet d'Airbus (Société > Gouvernance d'entreprise) : <https://www.airbus.com/en/who-we-are/our-governance>

Informations relatives aux membres du Conseil d'administration dont le renouvellement du mandat est proposé à l'Assemblée générale annuelle de 2024

Renouvellement



René OBERMANN - 60, H, Allemand

MANDATS EXERCÉS DANS UNE SOCIÉTÉ COTÉE

- Président du Conseil d'administration d'Airbus SE
- Membre du Conseil de surveillance de IONOS Group SE (anciennement 1&1 IONOS SE)

PROFIL

René Obermann est co-responsable de l'Europe et Directeur général de Warburg Pincus Deutschland GmbH. Avant de rejoindre Warburg Pincus (l'une des principales sociétés mondiales de capital-investissement) en 2015, il était PDG de Ziggo BV aux Pays-Bas jusqu'à sa fusion avec UPC. À partir de 1998, M. Obermann a travaillé pour Deutsche Telekom AG, qu'il a dirigé en tant que PDG d'octobre 2006 à décembre 2013. Il a commencé sa carrière en créant et en dirigeant une entreprise dans le secteur des télécommunications jusqu'en 1998.

Nommé en 2018
Indépendant



Renouvellement



Amparo MORALEDA - 59, F, Espagnole

MANDATS EXERCÉS DANS UNE SOCIÉTÉ COTÉE

- Membre du Conseil d'administration de A.P. Moller - Maersk A/S, CaixaBank SA et Vodafone Plc
- Membre du Conseil de surveillance de SAP Espagne

PROFIL

Mme Moraleda est actuellement membre du Conseil d'administration de A.P. Moller - Maersk A/S, CaixaBank SA et Vodafone PLC. Elle est également membre de divers Conseils d'administration et de fiducies de différentes institutions et organismes. Mme Moraleda a été directrice de l'exploitation d'Iberdrola SA, l'une des principales compagnies d'électricité au monde. Auparavant, elle a occupé divers postes au sein du groupe IBM, notamment celui de Directrice générale d'IBM Espagne, Portugal, Grèce, Israël et la Turquie. Ingénieur industriel de formation, elle possède une vaste expertise en matière d'innovation technologique, de gestion des données, de commerce international et de gestion.

Nommé en 2015
Indépendant



Renouvellement



Victor CHU - 66, H, Chinois / Britannique

MANDATS EXERCÉS DANS UNE SOCIÉTÉ COTÉE

- Membre du Conseil d'administration de Grand Harbour Marina Plc
- Membre du Conseil d'administration de Nomura Holdings, Inc.

PROFIL

M. Chu est avocat de formation. Après avoir exercé pendant un certain nombre d'années chez Herbert Smith à Londres et à Hong Kong, il a fondé Victor Chu & Co. à la fin de 1985, qui est aujourd'hui l'un des principaux cabinets d'avocats de Hong Kong. Il est PDG de First Eastern Investment Group, un fonds d'investissement international basé à Hong Kong qu'il a créé en 1988, et membre du Conseil d'administration de Nomura Holdings Inc. Victor Chu a fait partie de la première vague de spécialistes du marché chinois. Victor Chu est également très actif au sein de plusieurs institutions internationales telles que le Forum économique mondial et l'Institut royal des affaires internationales. Il est également un généreux philanthrope dans le domaine de la protection de l'environnement (il a siégé à la Global Ocean Commission et au WWF) et de l'éducation (il est actuellement Président du Conseil de l'University College London).

Nommé en 2018
Indépendant



Renouvellement



Jean-Pierre CLAMADIEU - 65, H, Français

MANDATS EXERCÉS DANS UNE SOCIÉTÉ COTÉE

- Membre du Conseil d'administration d'ENGIE
- Membre du Conseil d'administration de TE Connectivity

PROFIL

M. Clamadiou est Président du Conseil d'administration d'ENGIE. M. Clamadiou a été PDG de Solvay SA, un leader mondial de la chimie, de 2011 à 2019. Entre 1993 et 2011, il a occupé divers postes de direction au sein du groupe Rhodia, le groupe qui a fusionné avec Solvay. Grâce à sa formation d'ingénieur et à sa grande expérience de la direction d'équipes internationales, M. Clamadiou a acquis une expertise complète en matière d'innovation technologique, de conduite d'opérations de fusion et d'acquisition et de communication avec les marchés financiers.

Nommé en 2018
Indépendant



Nomination



Dr Feiyu Xu - 55, F, Allemande

MANDATS EXERCÉS DANS UNE SOCIÉTÉ COTÉE

- Membre du Conseil de surveillance de ZF Friedrichshafen.

PROFIL

Dr Xu est une experte de premier plan dans l'application de l'IA à l'industrie. Elle est actuellement membre du Conseil de surveillance de ZF Friedrichshafen AG, membre du Conseil consultatif de Global Neighbours GmbH/e.V. et Présidente de l'Asia Berlin Forum e.V.. Dr Xu a été Senior Vice-Présidente et Global Head of AI chez SAP SE entre 2020 et 2023. De mars 2017 à mars 2020, Dr Xu a été Vice-Présidente du groupe Lenovo, à la tête du laboratoire d'IA de Lenovo. Avant de travailler pour Lenovo, Dr Xu était chercheur principal au Centre de recherche allemand pour l'IA.

Nouveau membre
à élire à l'AGA 2024
Indépendant



Conseil d'administration d'Airbus SE sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale annuelle de 2024

Administrateur Age ⁽¹⁾ , Genre, Nationalité	Statut	Depuis	Fin de mandat	Fonction principale et autres mandats	Expertise en tant qu'administrateur	Participation aux réunions du Conseil d'administration 2023
 René OBERMANN 60, M, Allemande	Indépendant	2018, dernière réélection en 2021	2024 ⁽²⁾	Président du Conseil d'administration d'Airbus SE, Membre du Conseil de surveillance de IONOS Group SE et Directeur Général de Warburg Pincus Deutschland GmbH		 9/9
 Guillaume FAURY 55, M, Française	Exécutif	2019, dernière réélection en 2022	2025	Président exécutif d'Airbus SE, Membre du Conseil d'administration d'AXA SA		9/9
 Victor CHU 66, M, Chinoise / Britannique	Indépendant	2018, dernière réélection en 2021	2024 ⁽²⁾	Président Directeur Général de First Eastern Investment Group et Membre du Conseil d'administration de Nomura Holdings Inc.		7/9
 Jean-Pierre CLAMADIEU 65, M, Française	Indépendant	2018, dernière réélection en 2021	2024 ⁽²⁾	Président du Conseil d'administration d'Engie et Membre du Conseil d'administration de TE Connectivity		9/9
 Mark DUNKERLEY 60, M, Britannique / Américaine	Indépendant	2020, dernière réélection en 2023	2026	Membre du Conseil d'administration de Spirit Airlines Inc. et Volotea Airlines		9/9
 Stephan GEMKOW 64, M, Allemande	Indépendant	2020, dernière réélection en 2023	2026	Membre du Conseil d'administration d'Amadeus IT Group et Flughafen Zürich AG		9/9
 Catherine GUILLOUARD 59, F, Française	Indépendant	2016, dernière réélection en 2022	2025	Membre du Conseil de surveillance de KPN, Membre du Conseil d'administration de Lottomatica et d'Air Liquide et Présidente du Conseil de surveillance d'Ingenico		9/9
 Amparo MORALEDA 59, F, Espagnole	Indépendant	2015, dernière réélection en 2021	2024 ⁽²⁾	Membre du Conseil d'administration de A.P. Moller – Maersk A/S, CaixaBank SA et Vodafone PLC		9/9
 Claudia NEMAT 55, F, Allemande	Indépendant	2016, dernière réélection en 2022	2025	Membre du Directoire de Deutsche Telekom AG		7/9
 Irene RUMMELHOFF 57, F, Norvégienne	Indépendant	2022	2025	EVP Marketing, Midstream et Processing et Membre du Comité Exécutif d'Equinor ASA		8/9
 Antony WOOD 57, M, Britannique	Indépendant	2022	2026	Membre du Conseil d'administration de National Grid PLC et d'Aero Accessories		9/9
 Dr Feiyu XU 55, F, Allemande	Indépendant	2024	2026 ⁽²⁾	Membre non exécutif du Conseil d'administration de ZF Friedrichshafen AG et du Centre de recherche allemand sur l'intelligence artificielle		Non applicable
Réunions du Conseil d'administration en 2023						9
Taux de participation moyen en 2023						95,3 %

										
Présidence	Expertise mondiale	Ingénierie & Technologie	Production industrielle	Industrie aérospatiale	Finance & Audit	Géopolitique & Économie	Industrie de défense	Information & Gestion de données	Expertise asiatique	Développement Durable
										
Exécutif Indépendant										

(1) À la date du 15 février 2024.

(2) Proposé pour (ré)élection en 2024.

9 TEXTE ET PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES

proposées par le Conseil d'administration

Première résolution

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS AUDITÉS DE L'EXERCICE 2023

L'Assemblée générale approuve les comptes annuels audités de l'exercice allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'administration.

Présentation de la première résolution

Nous recommandons que l'Assemblée générale approuve les comptes annuels audités de l'exercice 2023.

Pour plus d'informations sur les performances financières de l'exercice 2023, vous pouvez vous référer à la Section « 5.1 IFRS Consolidated Financial Statements » du Rapport du Conseil d'administration et aux états financiers audités de l'exercice 2023.

Deuxième résolution

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

L'Assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net de 6.884 millions d'euros, tel qu'il en ressort du compte de résultat des comptes annuels audités de l'exercice 2023, en report à nouveau puis décide de distribuer aux actionnaires un montant brut de 1,80 euros par action, qui sera prélevé sur le compte report à nouveau.

Présentation de la deuxième résolution

Nous recommandons que cette Assemblée générale décide de l'affectation du bénéfice net de 6.884 millions d'euros, tel qu'il en ressort du compte de résultat des comptes annuels audités de l'exercice 2023, en report à nouveau puis décide d'une distribution aux actionnaires d'un montant brut de 1,80 euros par action, qui sera prélevé sur le report à nouveau.

Conformément à une décision du Conseil d'administration, le paiement dudit dividende sera effectué le 18 avril 2024 aux porteurs d'actions de la Société le 17 avril 2024 (date d'enregistrement).

À compter du 16 avril 2024, les actions de la Société seront cotées ex-dividende sur les Bourses de Francfort, Paris et Espagne.

Pour plus d'informations sur la politique de dividende, consultez « Section 3.4 Dividend policy » du rapport du Conseil d'administration. Le dividende proposé fait passer le ratio de distribution de 33 % pour 2022 à 38 % pour 2023 et reflète notre confiance dans les bénéfices futurs et la génération de liquidités.

Troisième résolution

APPROBATION D'UN DIVIDENDE EXTRAORDINAIRE POUR L'EXERCICE 2023

L'Assemblée générale décide qu'un paiement extraordinaire d'un montant brut de 1,00 euro par action sera versé aux actionnaires prélevé sur les bénéfices non distribués.

Présentation de la troisième résolution

Nous recommandons que cette Assemblée générale approuve le versement d'un dividende extraordinaire (également appelé "dividende spécial") pour l'exercice 2023. Le dividende spécial proposé est étayé par la forte génération de flux de trésorerie disponible de la société, en particulier au quatrième trimestre 2023, par la position de trésorerie nette qui en résulte ainsi que par l'engagement de la société en faveur du rendement pour les actionnaires.

Conformément à la décision du Conseil d'administration, le paiement du dividende sera effectué le 18 avril 2024 aux détenteurs d'actions de la Société le 17 avril 2024 (date d'enregistrement).

À partir du 16 avril 2024, les actions de la Société seront négociées ex-dividende sur les bourses de Francfort, de Paris et d'Espagne.

Quatrième résolution

QUITUS AUX MEMBRES NON-EXÉCUTIFS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale donne quitus aux membres non-exécutifs du Conseil d'administration pour l'accomplissement de leurs fonctions au cours de l'exercice 2023, sous réserve que l'activité de ces derniers soit reflétée dans les comptes annuels audités de l'exercice 2023 ou dans le rapport du Conseil d'administration ou ait été dûment communiquée à l'Assemblée générale annuelle d'une autre manière.

Cinquième résolution

QUITUS AU MEMBRE EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale donne quitus au membre exécutif du Conseil d'administration pour l'accomplissement de sa fonction au cours de l'exercice 2023, sous réserve que l'activité de ce dernier soit reflétée dans les comptes annuels audités de l'exercice 2023 ou dans le rapport du Conseil d'administration ou ait été dûment communiquée à l'Assemblée générale annuelle d'une autre manière.

Présentation de la quatrième et cinquième résolutions

Conformément aux pratiques de marché aux Pays-Bas, la Société soumet à votre approbation des résolutions portant sur le quitus des membres du Conseil d'administration. Nous recommandons que l'Assemblée générale donne quitus aux membres du Conseil d'administration pour l'accomplissement de leurs fonctions au cours de l'exercice 2023 sous réserve que l'activité de ces derniers soit reflétée dans les comptes annuels audités de l'exercice 2023 dans le rapport du Conseil d'administration ou ait été dûment communiquée à l'Assemblée générale annuelle d'une autre manière.

Sixième résolution

RECONDUCTION D'ERNST & YOUNG ACCOUNTANTS LLP EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE AUX COMPTES POUR L'EXERCICE 2024

L'Assemblée générale décide de renouveler Ernst & Young Accountants LLP, Pays-Bas, dont le siège social se trouve Boompjes 258, 3011 XZ Rotterdam, Pays-Bas, en qualité de commissaire aux comptes de la Société pour l'exercice 2024.

Présentation de la sixième résolution

Le Comité d'Audit contrôle et examine régulièrement l'indépendance, l'objectivité, la qualification et les performances avérées des auditeurs externes de la société, ainsi que l'efficacité de leur processus d'audit. Le Comité d'audit a recommandé au Conseil d'administration de reconduire Ernst & Young Accountants LLP, Pays-Bas, en tant qu'auditeurs externes de la Société pour l'exercice 2024. Par conséquent, nous recommandons que l'auditeur de la Société pour l'exercice 2024 soit Ernst & Young Accountants LLP, Pays-Bas, dont le siège social est situé à Boompjes 258, 3011 XZ Rotterdam aux Pays-Bas.

Septième résolution

APPROBATION, COMME VOTE DE RECOMMANDATION, DE LA MISE EN PLACE DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION POUR L'EXERCICE 2023

L'Assemblée générale approuve, comme vote de recommandation, l'application de la politique de rémunération au cours de l'exercice 2023, telle que décrite dans le rapport du Conseil d'administration.

Présentation de la septième résolution

Afin de se conformer à la réglementation néerlandaise, la Société propose un vote consultatif annuel à l'Assemblée générale annuelle sur la mise en œuvre de la politique de rémunération au cours de l'exercice précédent, sur la base des informations contenues dans le rapport du Conseil d'administration. Nous recommandons que cette Assemblée générale annuelle approuve la mise en œuvre de la politique de rémunération au cours de l'exercice 2023, comme indiqué dans le rapport du Conseil d'administration. Pour plus d'informations sur la politique de rémunération, consultez la Section « 4.4.3 Implementation of the Remuneration Policy : CEO » et Section « 4.4.4 Implementation of the Remuneration Policy in 2023 : Non-Executive Directors » du rapport du Conseil d'administration.

Huitième résolution

APPROBATION DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale approuve la politique de rémunération du Conseil d'administration telle que décrite dans le rapport du Conseil d'administration.

Présentation de la huitième résolution

Dans le but de satisfaire aux obligations réglementaires néerlandaises transposant en droit néerlandais la Directive européenne révisée en vue de Promouvoir l'Engagement à Long Terme des Actionnaires à compter de 2020, la politique de rémunération du Conseil d'administration sera soumise à l'approbation des actionnaires au moins tous les quatre ans.

La politique de rémunération détaillée dans la Section 4.4.2 « Remuneration Policy » du rapport du Conseil d'administration, a été approuvée par l'Assemblée générale en 2020, avec effet à compter du 1^{er} janvier 2020. Dès lors, cette politique de rémunération doit être soumise au vote des actionnaires à l'occasion de l'Assemblée générale de 2024, même si elle reste inchangée.

Eu égard à la nécessité de soumettre cette politique de rémunération à l'approbation des actionnaires réunis lors de l'Assemblée générale de 2024, le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance, accompagné par un

conseil externe, a lancé un processus d'examen complet début 2023, qui a évalué les éléments de rémunération, la composition des rémunérations (y compris l'équilibre entre les incitations à court et à long terme), les conditions de performance et d'autres caractéristiques structurelles afin de garantir que la politique de rémunération de la Société continue d'attirer, de fidéliser et de motiver les dirigeants. Comme lors des révisions précédentes de la politique de rémunération, ce processus a été mené en étroite collaboration avec les actionnaires et autres parties prenantes concernées et repose sur une étude indépendante des pratiques de rémunération. Ce processus a permis à la Société d'identifier des changements potentiels à la politique de rémunération, tels que détaillés ci-dessous.

Toutefois, après un examen attentif et après avoir pris en compte les commentaires des investisseurs, le Conseil d'administration a décidé, en tant que bonne pratique de gouvernance, d'aligner le calendrier de décision de l'Assemblée générale sur les modifications apportées à la politique de rémunération avec l'échéance du mandat du Président exécutif actuellement en fonctions (renouvellement/nomination qui interviendra lors de l'Assemblée générale 2025), et donc de soumettre les modifications envisagées à la Politique de Rémunération du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée générale 2025 (et non de l'Assemblée générale 2024).

Sous réserve des discussions à venir avec les parties prenantes en préparation de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2025, les changements envisagés viseraient à renforcer l'alignement de la rémunération avec la stratégie à long terme de la Société et comprendraient : (i) l'introduction d'un indicateur clé de performance lié au développement durable et en particulier au climat dans la partie intéressement à long terme (« ILT ») de la rémunération du Président exécutif (25 %) et (ii) une augmentation de l'attribution au titre de l'ILT de 100 % à 150 % du salaire de base.

En parallèle, le Conseil envisage de renforcer le principe de corrélation entre la rémunération et la performance en modifiant les conditions de performances et la fourchette des taux de versement liés aux indicateurs clés de performance au titre de l'ILT.

La fourchette pourrait évoluer de 50 % - 150 % à 0 % - 200 % (c'est-à-dire en supprimant le critère d'EBIT sous-jacent et en augmentant l'échelle jusqu'à 200 % (au lieu de 150 % aujourd'hui)). Enfin, le Conseil envisage de renforcer la composante financière/quantitative avec l'inclusion potentielle d'un indicateur clé de performance tel que le RTA relatif (Taux de rentabilité d'une Action) ou « Relative Total Shareholder Return » (« Relative TSR ») dans l'ILT (25 %) et en augmentant la part quantifiable des objectifs individuels du Président exécutif (Composante Individuelle de la Rémunération Variable Annuelle).

Compte tenu de ce qui précède, il est donc proposé à l'Assemblée générale 2024 d'adopter la Politique de Rémunération actuelle sous la forme présentée au chapitre 4.4.2 « politique de rémunération » du Rapport du Conseil d'Administration avec effet au 1^{er} janvier 2024.

Neuvième résolution

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE M. RENÉ OBERMANN EN QUALITÉ DE MEMBRE NON-EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. René Obermann en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2027.

Dixième résolution

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE M. VICTOR CHU EN QUALITÉ DE MEMBRE NON-EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. Victor Chu en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2027.

Onzième résolution

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE M. JEAN-PIERRE CLAMADIEU EN QUALITÉ DE MEMBRE NON-EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de M. Jean-Pierre Clamadiéu en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2027.

Douzième résolution

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE MME AMPARO MORALEDA EN QUALITÉ DE MEMBRE NON-EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR UNE DURÉE DE TROIS ANS

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat de Mme Amparo Moraleda en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2027.

Treizième résolution

NOMINATION DE DR FEIYU XU EN QUALITÉ DE MEMBRE NON-EXÉCUTIF DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, POUR UNE DURÉE DE DEUX ANS, EN REMPLACEMENT DE RALPH D. CROSBY, JR., QUI A DÉMISSIONNÉ À LA DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE EN 2024

L'Assemblée générale décide de nommer Dr Feiyu Xu en qualité de membre non-exécutif du Conseil d'administration, pour une durée de deux ans prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2026, en remplacement de M. Ralph D. Crosby, Jr., qui a démissionné à la date de cette Assemblée générale annuelle.

Présentation de la neuvième à la treizième résolution

Les mandats du Conseil sont renouvelés chaque année par blocs de quatre, pour une durée de trois ans. Ce renouvellement par bloc a pour objectif d'assurer une meilleure transition de la composition actuelle et future du Conseil d'administration. Il permet également d'éviter de nombreux changements dans la composition du Conseil d'administration à l'occasion d'une même Assemblée générale, diminuant ainsi les risques de perte d'expérience et les défis d'intégration associés.

Le Conseil recommande que cette Assemblée générale renouvelle la nomination de **M. René Obermann** nommé pour la première fois en 2018, en qualité de membre non-exécutif indépendant du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2027. M. Obermann est co-dirigeant Europe et Directeur général de Warburg Pincus Deutschland GmbH. Avant de rejoindre Warburg Pincus (leader mondial du capital-investissement) en 2015, il a été Président exécutif de Ziggo B.V. aux Pays-Bas jusqu'à la fusion avec UPC. Dès 1998, M. Obermann a travaillé à Deutsche Telekom AG où il a été Président exécutif d'octobre 2006 à décembre 2013. Il a débuté sa carrière comme fondateur d'une entreprise dans le secteur des télécommunications jusqu'en 1998. M. Obermann est actuellement membre du Conseil de surveillance de IONOS Group SE. Il est Président du Conseil d'administration d'Airbus depuis avril 2020 et ancien membre du Comité d'Audit et du Comité Éthique, Conformité et Développement Durable, et la dernière évaluation du Conseil (dont les résultats sont rapportés à la Section 4.1.2 du Rapport du Conseil d'Administration - « Évaluation du Conseil 2023 ») montre que celui-ci fonctionne efficacement sous la présidence de M. Obermann, depuis 2020. M. Obermann favorise les débats ouverts et confiants au sein d'un Conseil d'administration diversifié et compétent, et joue un rôle déterminant dans la conduite de ses performances, ce qui fait de M. Obermann un pilier essentiel du Conseil d'administration. Fort de son parcours entrepreneurial, de sa solide expérience

dans le domaine de la technologie et de la gestion d'équipes de direction, dont une expérience en tant que haut dirigeant dans Deutsche Telekom AG, Ziggo B.V. et Warburg Pincus, M. Obermann a les compétences, les qualités personnelles et l'état d'esprit conformes à notre démarche centrée sur l'innovation et les grands défis auxquels Airbus est confronté.

Sous réserve d'approbation de son renouvellement par l'Assemblée générale et sous réserve de sa nomination par le Conseil d'administration en qualité de Président, M. Obermann demeurera membre non-exécutif et Président du Conseil d'administration.

Le Conseil recommande en outre que cette Assemblée générale renouvelle la nomination de **M. Victor Chu**, nommé pour la première fois en 2018, en qualité de membre non-exécutif indépendant du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2027. M. Victor Chu a exercé comme avocat pendant des années chez Herbert Smith (aujourd'hui dénommé Herbert Smith Freehills) à Londres et Hong Kong. Il a fondé à la fin de 1985 Victor Chu & Co. M. Chu est Président et Directeur général de First Eastern Investment Group, société d'investissement internationale basée à Hong Kong créée en 1988 dont il est le fondateur. Il est aussi membre du Conseil de Nomura Holdings Inc. M. Chu est également très actif au sein de diverses institutions internationales comme The World Economic Forum et The Royal Institute of International Affairs. Il est par ailleurs un généreux philanthrope consacré à la protection de l'environnement (ayant participé à la cause de Global Ocean Commission et de WWF) et à l'éducation (actuellement Président du Conseil de l'University College London). Son expérience en tant que membre des divers comités de direction, notamment au sein de China Merchants China Direct, Peach Aviation et Sustainable Development Capital et dans des postes de haute direction, constitue un atout précieux pour le Conseil d'administration et le Comité d'Audit. Sa profonde connaissance de la Chine et plus largement des marchés asiatiques contribue à la vision stratégique d'Airbus et favorise le développement des liens entre le monde oriental et occidental indispensables à une société globale telle qu'Airbus.

Le Conseil recommande en outre que cette Assemblée générale renouvelle la nomination de **M. Jean-Pierre Clamadiéu**, nommé en 2018, en qualité de membre non-exécutif indépendant du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2027. Depuis 2018, M. Clamadiéu est président du Conseil d'administration d'ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone. M. Clamadiéu a aussi été président exécutif de Solvay SA, leader mondial des produits chimiques, de 2011 à 2019. Entre 1993 et 2011, il a assumé plusieurs rôles dans Rhodia group, avant sa fusion avec succès avec Solvay. Son expérience technique en tant qu'ingénieur, sa solide expérience des opérations de fusions et acquisitions, de communication avec les marchés financiers et de gestion avec succès des équipes internationales de direction, incluant son expérience dans la direction des groupes Rhodia et Solvay, font de lui un atout majeur pour le Conseil d'administration, le Comité Éthique, Conformité et Développement Durable dont il est président depuis 2020 et le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance.

Le Conseil recommande en outre que cette Assemblée générale renouvelle la nomination de **Mme Amparo Moraleda**, nommée en 2016, en qualité de membre non-exécutif indépendant du Conseil d'administration pour une durée de trois ans, prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2027. Mme Moraleda est actuellement, entre autres, membre du Conseil d'administration d'A.P. Moller - Maersk A/S, CaixaBank SA et Vodafone PLC. Mme Moraleda est également directrice des opérations d'Iberdrola SA, leader mondial de l'énergie renouvelable. Mme Moraleda a aussi assumé des postes avec IBM Groupe, en particulier, en tant que directrice générale d'IBM Espagne, Portugal, Grèce, Israël et Turquie. Forte de sa solide expertise technique, de son expérience dans la technologie de l'innovation, de gestion de données, affaires internationales et de direction, et des fonctions qu'elle exerce au sein de conseils et trusts de différentes institutions et organismes, en ce compris l'Académie Royale Espagnole de l'Économie et des Finances, Mme Moraleda est un atout crucial en tant que président du Comité des Rémunérations, des Nominations et

de la Gouvernance depuis 2019 et membre actif du Comité Éthique, Conformité et Développement Durable. En outre, elle est l'Administrateur référent du Conseil et est membre du Conseil d'administration de la Fondation d'entreprises Airbus.

Enfin, le Conseil recommande que cette Assemblée générale nomme **Dr Feiyu Xu** en tant que membre non-exécutif indépendant du Conseil d'administration, en remplacement de **M. Ralph D. Crosby, Jr.** qui a démissionné avec effet à la date de la clôture de cette Assemblée générale. Dr Xu sera nommée pour un mandat de deux ans prenant fin à la clôture de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2026, date à laquelle expirait le mandat de son prédécesseur, afin de préserver le principe d'échelonnement du Conseil d'administration mentionné ci-dessus.

La société souhaite exprimer sa profonde gratitude à **M. Ralph D. Crosby, Jr.** pour sa précieuse contribution au Conseil d'administration depuis sa première nomination en 2013.

Dr Feiyu Xu est une figure de proue dans le domaine de l'intelligence artificielle (« IA ») en Allemagne. Dr Xu a été Senior Vice-Présidente de SAP SE (un groupe allemand de développement de logiciels et de conseil), supervisant la transformation de l'Intelligence de l'entreprise en tant que responsable mondial de l'IA entre 2020 et 2023. Dr Xu a notamment défini et orchestré la mise en œuvre de la stratégie en matière d'IA. Avant de rejoindre SAP, Dr Xu a été Vice-Présidente du groupe Lenovo (un leader technologique mondial) et responsable du laboratoire d'IA de Lenovo Research de mars 2017 à mars 2020 au siège de Lenovo à Pékin (Chine). Dr Xu a conçu et dirigé la stratégie technologique globale de Lenovo en matière d'IA. Avant de travailler pour le groupe Lenovo, Dr Xu était chercheur principal au Centre de recherche allemand sur l'intelligence artificielle (Deutsches Forschungszentrum für Künstliche Intelligenz GmbH - DFKI), où elle dirigeait le groupe de recherche sur l'analyse de texte au sein du laboratoire de technologie linguistique, basé à Berlin (Allemagne).

En outre, Dr Xu a cofondé Nyonix (une start-up spécialisée dans l'IA visant à favoriser la transformation de l'industrie et des entreprises grâce à des solutions d'IA générative complètes) et a occupé le poste de Chief Product Officer jusqu'en mars 2024. Dr Xu a également été Directrice Générale de Yocoy Technologies GmbH jusqu'en 2018, une entreprise dérivée du DFKI qu'elle a cofondée en 2007. Dans ses diverses fonctions de direction et d'entrepreneuriat dans l'industrie technologique, Dr Xu a acquis une vaste expérience du cycle complet de l'innovation, de la recherche fondamentale au développement de l'IA, en passant par les produits et leur commercialisation. Grâce à ses connaissances technologiques approfondies, Dr Xu sera en mesure d'aider l'entreprise à élaborer des stratégies concernant l'impact des technologies émergentes sur les activités de l'entreprise, ce qui sera extrêmement précieux dans les années à venir.

Les compétences de chacun de ces membres du Conseil d'administration ainsi que le taux de participation élevé aux réunions du Conseil d'administration et des Comités (voir Section 4.1.1 du Rapport du Conseil d'administration) démontrent l'implication significative et l'engagement de nos administrateurs dans le suivi des activités d'Airbus. Le Conseil d'administration est ainsi convaincu que tous les membres proposés pour renouvellement feront preuve d'engagement et accompliront leurs obligations avec diligence et efficacité. Ils ont chacun été choisis pour leur large expérience et leur dimension internationale, comme présenté dans les pages précédentes.

Le principe directeur d'Airbus guidant les nominations au Conseil d'administration est que le meilleur candidat doit être nommé au poste (« meilleure personne pour le poste »). Le Conseil estime qu'avec ces renouvellements et nominations, la Société contribue à augmenter la représentativité des femmes siégeant au Conseil qui représentant désormais 42 % d'administrateurs au sein du Conseil contre 33 % jusqu'ici et contribue également à une plus grande efficacité par plus de diversité (profil, parcours et genre). Airbus continuera de promouvoir la diversité des genres au sein du Conseil d'administration et de son Comité exécutif.

Enfin, la Société a des politiques adaptées qui exigent que chaque administrateur doit éviter tout conflit d'intérêt réel ou apparent. Ces politiques impliquent que chaque administrateur s'abstienne de participer chaque fois qu'il ou elle pourrait être concerné par un conflit d'intérêts de sorte que ce problème soit traité en respectant le fonctionnement interne du Conseil d'administration. Veuillez vous reporter au règlement intérieur du

Conseil d'administration (annexe D – Article 8. Conflicts of interest) disponible sur le site Internet de la Société www.airbus.com (Who we are > Our Governance > Governance Framework and Documents) et le code néerlandais de gouvernance d'entreprise (Principe 2.7 Preventing conflicts of interest) auquel la société se conforme.



Pour toute information supplémentaire sur les candidats mentionnés ci-dessus, nous vous prions de consulter le site Internet de la Société www.airbus.com (Who we are > Our Governance > Board and Board Committees), informations aussi disponibles au siège de la Société.

Quatorzième résolution

DÉLÉGATION DE POUVOIRS ACCORDÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS D'ÉMETTRE DES ACTIONS, D'ACCORDER DES DROITS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET DE LIMITER OU DE SUPPRIMER LES DROITS PRÉFÉRENTIELS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONNAIRES EXISTANTS, POUR LES BESOINS DE PLANS D'ACTIONNARIAT SALARIÉ ET DE PLANS DE RÉMUNÉRATION À LONG TERME EN ACTIONS

Le Conseil d'administration, conformément aux dispositions statutaires, est par la présente désigné, sous réserve de révocation par l'Assemblée générale annuelle, pour avoir le pouvoir d'émettre des actions et d'accorder des droits de souscription d'actions dans le capital social de la Société aux fins des plans d'actionnariat des salariés et des plans d'incitation à long terme liés aux actions (tels que les plans d'actions de performance), à condition que ces pouvoirs soient limités à un total de 0,18 % du capital social autorisé de la Société de temps à autres et de limiter ou d'exclure les droits de souscription préférentiels, dans les deux cas pour une période expirant lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025. Ces pouvoirs comprennent l'octroi de droits de souscription d'actions qui peuvent être exercés au moment spécifié dans ces plans ou en vertu de ceux-ci, ainsi que l'émission d'actions à libérer à partir des réserves de la société. Toutefois, ces pouvoirs ne s'étendent pas à l'émission d'actions ou à l'octroi de droits de souscription d'actions si (i) il n'y a pas de droit préférentiel de souscription (en vertu de la loi néerlandaise, ou parce qu'il a été exclu par une résolution de l'organe social compétent) et (ii) il s'agit d'un prix d'émission global supérieur à 500 millions d'euros par émission d'actions.

Présentation de la quatorzième résolution

La Société prévoit de mettre en œuvre des plans rémunération à long terme en actions (tels que des plans d'action soumis à des conditions de performance – « LTIP ») en 2024 et un plan d'actionnariat salarié (« ESOP ») en 2025, qui devront être soumis à l'approbation du Conseil d'administration. Le Conseil a l'intention de procéder à des rachats d'actions pour financer le LTIP 2024 et l'ESOP 2025. Toutefois, afin d'être toujours en mesure de déployer ces plans au cas où la Société serait confrontée à des difficultés imprévues sur un ou plusieurs de ses programmes de rachat d'actions, nous recommandons que l'Assemblée générale délègue au Conseil d'administration les pouvoirs d'émettre des actions et d'octroyer des droits de souscription d'actions de la Société dans la limite globale de 0,18 % du capital social autorisé de la Société, soit 5,5 millions d'actions représentant à 0,76 % du capital social émis de la Société à la date de convocation de l'Assemblée générale, et de limiter ou de supprimer le droit préférentiel de souscription, pour une durée expirant lors de l'Assemblée générale qui se tiendra en 2025, y compris dans le cadre des ESOP et du LTIP, l'autorisation précédente expirant à l'issue de cette Assemblée générale.

Quinzième résolution

DÉLÉGATION DE POUVOIRS ACCORDÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS D'ÉMETTRE DES ACTIONS, D'ACCORDER DES DROITS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ET DE LIMITER OU DE SUPPRIMER LES DROITS PRÉFÉRENTIELS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONNAIRES EXISTANTS, POUR LES BESOINS DE FINANCEMENT (OU TOUTE AUTRE TRANSACTION DANS LE CADRE DE L'OBJET SOCIAL) DE LA SOCIÉTÉ ET DE SES FILIALES

L'Assemblée générale, conformément aux dispositions statutaires, délègue au Conseil d'administration, sous réserve de révocation par l'Assemblée générale, les pouvoirs nécessaires à l'effet d'émettre des actions et d'octroyer des droits de souscription d'actions de la Société pour les besoins de financement (ou toute autre transaction dans le cadre de l'objet social en ce compris les fusions et acquisitions) de la Société et de ses filiales, dans la limite globale de 0,3 % du capital autorisé au moment de l'opération, et de décider de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription, dans les deux cas, pour une durée expirant à la date de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2025.

Ces pouvoirs comprennent l'émission d'instruments financiers, notamment d'obligations convertibles, pouvant donner droit à leurs porteurs d'acquérir des actions dans le capital de la Société, exerçables aux dates et selon les modalités spécifiées par l'instrument financier, ainsi que l'émission d'actions par capitalisation de réserves distribuables. Cependant, ces pouvoirs ne s'étendent pas à l'émission d'actions ou à l'octroi de droits de souscription d'actions à l'égard desquels (i) il n'existe pas de droit préférentiel de souscription (en vertu de la loi néerlandaise ou parce qu'il a été exclu au moyen d'une résolution de l'organe compétent), et (ii) pour un prix d'émission global de plus de 500 millions d'euros par émission d'actions.

Présentation de la quinzième résolution

En plus de l'autorisation prévue à la quatorzième résolution ci-dessus, nous recommandons que l'Assemblée générale délègue au Conseil d'administration les pouvoirs d'émettre des actions et d'octroyer des droits de souscription d'actions de la Société dans la limite globale de 0,3 % du capital social autorisé, soit 9 millions d'actions représentant 1,14 % du capital social émis à la date de la convocation de l'Assemblée générale, pour les besoins de financement (ou toute autre transaction dans le cadre de l'objet social en ce compris les fusions et acquisitions) de la Société et de ses filiales, ainsi que les pouvoirs de limiter ou de supprimer les droits préférentiels de souscription, pour une période qui expirera à la date de l'Assemblée générale annuelle de 2025. Ceci dans le but de bénéficier de possibles opportunités sur les marchés financiers et d'avoir la flexibilité d'émettre des instruments financiers, notamment des obligations convertibles, lesquels instruments financiers peuvent donner droit à leurs porteurs d'acquérir des actions dans le capital de la Société. Cela peut impliquer une ou plusieurs émissions, d'un montant maximal de 500 millions d'euros par émission tel que stipulé dans les statuts de la Société.

Seizième résolution

RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RACHETER JUSQU'À 10 % DU CAPITAL SOCIAL ÉMIS DE LA SOCIÉTÉ

L'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration, pour une nouvelle période de 18 mois à compter de la date de la présente Assemblée générale, à racheter des actions de la Société, par tout moyen y compris par le biais de produits dérivés, sur tout marché boursier ou autrement, pour autant que, à l'issue de ce rachat, la Société ne détienne pas plus de 10 % du capital social émis et à un prix par action qui ne peut être ni inférieur à la valeur nominale des actions, ni supérieur au prix de la dernière opération indépendante ou, s'il est plus élevé, de l'offre indépendante actuelle la plus élevée sur la place où l'achat est effectué. Cette autorisation remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 19 avril 2023 dans sa treizième résolution.

Présentation de la seizième résolution

Nous recommandons que la présente Assemblée générale approuve la reconduction, pour une nouvelle période de 18 mois, de l'autorisation donnée au Conseil d'administration de racheter jusqu'à 10 % du capital social émis de la Société, par tout moyen, y compris par le biais de produits dérivés, sur tout marché boursier ou autrement. Cette autorisation annule et remplace l'autorisation accordée par l'Assemblée générale du 19 avril 2023 dans sa treizième résolution.

Les programmes de rachat d'actions devant être mis en œuvre par la Société, le cas échéant, seront déterminés au cas par cas par le Conseil d'administration. Il est important de noter que le Conseil d'administration décidera de lancer ou non un tel programme de rachat d'actions et déterminera son calendrier, son montant, la méthode à utiliser et le prix de rachat sur la base des conditions du marché prévalant au moment de sa décision, ainsi que sur d'autres considérations d'allocation du capital. Le Conseil d'administration serait libre de décider si, et dans quelles conditions, le rachat d'actions doit être mené, dans le respect du droit applicable, et devra s'assurer du respect du principe d'égalité de traitement des actionnaires. Le Conseil d'administration décidera également si les actions acquises dans ce contexte doivent être annulées ou utilisées à d'autres fins.



Pour toute information supplémentaire sur les programmes de rachat d'actions de la Société, notamment leurs objectifs, leurs caractéristiques et leur avancement, nous vous prions de consulter le site Internet de la Société www.airbus.com (Investors > Share Price & Information).

Dix-septième résolution

ANNULATION DES ACTIONS RACHETÉES PAR LA SOCIÉTÉ

L'Assemblée générale décide que tout ou partie des actions détenues ou rachetées par la Société seront annulées (par tranche ou non) et autorise le Conseil d'administration et le Président exécutif à mettre en œuvre cette résolution (y compris à déterminer le nombre exact d'actions devant être annulées) conformément à la loi néerlandaise.

Présentation de la dix-septième résolution

Nous recommandons que l'Assemblée générale approuve l'annulation (par tranche ou non) de tout ou partie des actions détenues ou rachetées par la Société. Nous recommandons de même que l'Assemblée générale autorise le Conseil d'administration et le Président exécutif de la Société, avec pouvoirs de substitution, à mettre en œuvre l'annulation (incluant l'autorisation d'établir le nombre exact d'actions rachetées devant être annulées) conformément à la loi néerlandaise.

10 MODES DE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Comment justifier de votre qualité d'actionnaire pour participer à l'Assemblée générale annuelle ?

Conformément à la législation néerlandaise, votre intermédiaire financier ou le Service Titres Airbus (le cas échéant) doit attester de votre qualité d'actionnaire d'Airbus à la clôture des marchés le **mercredi 13 mars 2024** (la date d'enregistrement).

Tout actionnaire détenant au moins une action Airbus peut participer à l'Assemblée. Si vous n'avez reçu aucune information alors que vous souhaitez participer, veuillez contacter votre intermédiaire financier.

Conformément aux Articles des Statuts de la Société, nous avons le plaisir de vous informer que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires se réunira le **mercredi 10 avril 2024** à 13h30 à l'Hôtel Okura Amsterdam. Les portes ouvriront à 12h30.

Comment participer ?

Vous pouvez exprimer votre choix :	Vous pouvez choisir l'une des quatre options suivantes :
A. Via la plateforme de vote en ligne B. À l'aide du formulaire de vote/demande de carte (le Formulaire) joint en version papier	1 Assister physiquement et voter à l'Assemblée 2 Donner vos instructions de vote à Euroclear France S.A. 3 Donner pouvoir au Président 4 Donner pouvoir à une personne désignée

Suivre l'Assemblée en direct via webcast



Si vous choisissez l'option **2** ou **3** du formulaire, Airbus vous offre la possibilité de suivre l'intégralité de la réunion via une retransmission en direct sur Internet. Pour recevoir le lien permettant de visionner le webcast, vous devrez cocher la case prévue à cet effet sur le formulaire et indiquer en **lettres majuscules** votre adresse électronique et votre numéro de téléphone portable.

Si la case correspondante n'est pas disponible, merci d'envoyer un e-mail à **ir@airbus.com** et indiquer votre nom, adresse e-mail et votre numéro de téléphone portable.

Si vous choisissez l'option **2** ou **3** sur la plateforme de vote, Airbus vous offre la possibilité de suivre l'intégralité de l'Assemblée via une retransmission en direct sur Internet. Pour recevoir le lien permettant de diffuser le webcast, vous devrez sélectionner la case prévue à cet effet et indiquer en **lettres majuscules** votre adresse électronique et votre numéro de téléphone portable.

Veillez vous assurer d'avoir fourni votre vote à l'avance, car il ne sera pas possible de voter ou poser des questions en direct pendant le webcast.

A. Via la plateforme de vote en ligne

Pour participer à l'Assemblée générale annuelle, quatre options, identiques à celles proposées dans le formulaire de vote papier (voir ci-dessus) vous seront proposées.

Le site sécurisé VOTACCESS / VOXALY sera accessible jusqu'à 23h59 (CET) le **mardi 2 avril 2024**.

Mes actions sont au nominatif

Sur la page d'accueil de Sharinbox (<https://www.sharinbox.societegenerale.com>), veuillez cliquer sur le bouton « Répondre » de l'encart « Assemblée générale » et suivez les indications sur l'écran pour choisir entre recevoir vos identifiants par courrier ou par e-mail. Veuillez ensuite vous connecter à la plateforme VOTACCESS via le site Sharinbox à l'aide de vos identifiants de connexion.

Mes actions sont au porteur

Vous pouvez contacter votre intermédiaire financier afin de confirmer s'il est connecté à la plateforme VOTACCESS.

- **Si votre intermédiaire financier est connecté à la plateforme VOTACCESS :** connectez-vous via le site internet de votre établissement à l'aide de vos identifiants habituels, puis suivez les indications fournies pour accéder à la plateforme VOTACCESS.

- **Si votre intermédiaire financier n'est pas connecté à la plateforme VOTACCESS,** il devra remplir en votre nom, sur papier à en-tête, une déclaration de participation comprenant vos nom, prénom, adresse e-mail et le nombre d'actions détenues à la date d'enregistrement à la clôture des marchés, et l'adresser au Service Titres Airbus. Un modèle est téléchargeable sur notre site Internet **www.airbus.com** (Investors > Annual General Meetings). Dès réception d'une déclaration des actionnaires en cours de validité, vous recevrez par e-mail vos identifiants de connexion de la part du Service Titres Airbus. Celui-ci vous permettra d'accéder à la plateforme VOXALY.

Si la déclaration de participation est remplie avant la clôture des marchés à la Date d'enregistrement, votre intermédiaire financier devra également confirmer votre qualité d'actionnaire d'Airbus à cette date.

La conformité de l'attestation de détention d'actions Airbus repose uniquement sur votre intermédiaire financier, seul responsable de cette opération dans le temps imparti et selon votre demande.

B. Avec le formulaire de vote papier

Quel que soit votre choix,

Veuillez cocher, remplir les rubriques appropriées, **dater et signer** le formulaire de vote comme indiqué ci-dessous.

Pour que votre formulaire de vote soit traité, il doit être reçu au plus tard le **mardi 2 avril 2024** par :

- votre intermédiaire financier, dans le cas où vous détenez des actions au porteur ; ou
- le Service Titres d'Airbus, dans le cas où vous détenez des actions au nominatif.

- 1 Assister physiquement et voter à l'Assemblée**

Veuillez cocher la case 1 et remplir les informations obligatoires sur le formulaire pour recevoir une carte de présence au Service Titres Airbus.
- 2 Donner vos instructions de vote à Euroclear France S.A.:**

Veuillez cocher la case 2 et, pour chaque résolution, exprimez votre choix en noircissant la case correspondante.
- 3 Donner pouvoir au Président :**

Veuillez cocher la case 3 sur le formulaire.
- 4 Donner pouvoir à une personne désignée :**

Veuillez cocher la case 4 sur le formulaire et remplir les informations obligatoires pour recevoir une carte de présence du Service Titres Airbus.

Il est précisé que seule la personne désignée sera admise à l'Assemblée générale annuelle sur présentation de sa carte de présence et d'une pièce d'identité.

QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE / WHICHEVER OPTION IS CHOSEN, DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM

Choisissez et cocher une seule des quatre formules : / Choose by shading only one of the four options : 1 ou/ou 2 ou/ou 3 ou/ou 4

1 ☐ **1. JE DÉSIRE ASSISTER À CETTE ASSEMBLÉE** et demande une carte d'admission : dater et signer au bas du formulaire / **I WISH TO ATTEND THE SHAREHOLDERS' MEETING** and request an admission card : date and sign at the bottom of the form

AIRBUS

Airbus SE
Société Européenne / European Public Company (Societas Europaea)
Adresse : Mendelweg 30
Registered office: 2333 CS Leiden
Corporate seat: Amsterdam
Immatriculée auprès de la Chambre de Commerce des Pays-Bas sous le numéro 24288945 /
Registered at the Dutch Chamber of Commerce under the number 24288

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
Convoquée le 10 avril 2024 à 13h30
à l'HOTEL OKURA AMSTERDAM
Ferdinand Bolstraat 333
1072 LH AMSTERDAM - PAYS BAS

ANNUAL GENERAL MEETING
To be held on Wednesday 10 April 2024 at 1:30 pm
HOTEL OKURA AMSTERDAM
at 333 AMSTERDAM - THE NETHERLANDS

CADRE RÉSERVÉ À LA SOCIÉTÉ - FOR THE COMPANY'S USE ONLY

Identifiant - Account

Nombre d'actions / Number of shares

Nominatif / Registered

Porteur / Bearer

Nombre de voix - Number of voting rights

2 ☐ **2. JE VOTE PAR CORRESPONDANCE / I WISH TO VOTE BY POST**

Sur les projets de résolutions approuvés par le Conseil d'Administration, j'exprime mon choix en noircissant impérativement une seule case par résolution. Dans le cas contraire, mes instructions de vote seraient annulées.
In respect of the resolutions approved by the Board of Directors, cast your vote by shading only one box per resolution. If you shade more than one box, your voting instructions may be invalidated.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Oui / Yes	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Non / No	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
Abs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
	11	12	13	14	15	16	17			
Oui / Yes	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Non / No	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			
Abs.	☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐			

Sur les projets de résolutions non approuvés par le Conseil d'Administration, je vote en noircissant la case correspondant à mon choix. In respect of the resolutions not approved by the Board of Directors, cast your vote by shading the box of your choice.

3 ☐ **3. JE DONNE POUVOIR AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE GENERAL MEETING

ATTENTION : S'il s'agit d'actions au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement envoyées par votre intermédiaire financier à SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Securities Services.
CAUTION: If you are voting on bearer shares, these instructions will be valid only if they are directly sent by your financial intermediary to SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Securities Services.

4 ☐ **4. JE DONNE POUVOIR À (pour me représenter à l'Assemblée) / I HEREBY APPOINT (to represent me at the Meeting) :**

Nom, prénom, Raison Sociale / Surname, first name, Corporate Name

Adresse / Address

ATTENTION : S'il s'agit d'actions au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement envoyées par votre intermédiaire financier à SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Securities Services.
CAUTION: If you are voting on bearer shares, these instructions will be valid only if they are directly sent by your financial intermediary to SOCIÉTÉ GÉNÉRALE Securities Services.

Nom, prénom, adresse de l'actionnaire (les modifications de ces informations doivent être adressées à l'établissement concerné et ne peuvent être effectuées à l'aide de ce formulaire). Cf au verso (1)
Surname, first name, address of the shareholder (Changes regarding this information have to be notified to the relevant institution, no changes can be made using this proxy form). See reverse (1)

☐ **SUIVRE L'ASSEMBLÉE EN DIRECT VIA WEBCAST / FOLLOW THE MEETING VIA A LIVE WEBCAST**
(Je désire suivre l'intégralité de l'assemblée via webcast - valable pour option 2 ou 3 / I wish to follow the entire Meeting via a live webcast - applicable if option 2 or 3 is selected)
INDIQUER VOTRE ADRESSE MAIL ET N° DE TÉLÉPHONE / PLEASE INDICATE YOUR EMAIL ADDRESS AND PHONE NUMBER (if versé / see reverse)

Pour être pris en considération : / In order to be processed :

Ce formulaire doit parvenir daté et signé au plus tard aux dates indiquées au verso de ce présent formulaire.
This form must be received dated and signed no later than the dates mentioned on the reverse page.

L'actionnaire s'engage à être titulaire de ses actions Airbus le mercredi 13 mars 2024 à la fermeture des marchés, pour que ses instructions puissent être prises en compte. A noter que les actions ne sont pas bloquées jusqu'à l'assemblée. /
The shareholder undertakes to hold his/her Airbus shares at close of markets on Wednesday 13 March 2024 in order to have his/her instructions processed. Note that the shares will not be blocked until the meeting.

Date et Signature

Dater et Signez

Des questions ?

Pour toute question relative au vote via la plateforme de vote en ligne ou au formulaire de vote, veuillez contacter le 02 51 85 67 89 ou adresser votre demande à :

- **generalmeeting.airbus@sgss.socgen.com** (si vous détenez des **actions au nominatif**) ; ou
- contacter votre intermédiaire financier (si vous êtes **actionnaire au porteur**).

Pour être pris en compte, ce « formulaire » ou « formulaire de vote » doit être dûment complété, daté et signé au plus tard aux dates mentionnées (sur le « Formulaire de vote » ou par votre intermédiaire financier). Le formulaire de vote figurant sur cette page est fourni à titre d'exemple uniquement. Veuillez noter que le formulaire de vote que vous recevrez peut varier.

Airbus SE

Société européenne (Societas Europaea)
Mendelweg 30, 2333 CS Leiden, Pays-Bas
Chambre de commerce des Pays-Bas, numéro 24288945

